

ATTESTATION DE CANDIDATURE
Dispenses de scolarité (passerelles) Diplôme
d'état de masseur-kinésithérapeute

Je soussigné(e) atteste candidater :

Conformément à l'article 25 du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute aux dispenses de scolarité (1 place) dans la :

☐ Catégorie 1 : Les titulaires d'un des diplômes mentionnés ci-dessous :

- diplôme d'Etat d'infirmier;
- diplôme d'Etat de pédicure-podologue;
- diplôme d'Etat d'ergothérapeute;
- diplôme d'Etat de psychomotricien;
- diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale et diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique;
- certificat de capacité d'orthophoniste;
- certificat de capacité d'orthoptiste;
- diplôme de formation générale en sciences médicales;
- diplôme de formation générale en sciences maïeutiques;
- diplôme de formation générale en sciences odontologiques;
- diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques;

☐ Catégorie 2 : Les titulaires d'une licence dans le domaine sciences, technologies, santé et les titulaires d'une licence en sciences mention « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS).

☐ Catégorie 3 : Les titulaires d'un diplôme reconnu au grade de Master.

et avoir obtenu un diplôme ou être inscrit(e) en dernière année d'un diplôme me permettant de candidater via ce dispositif. Précisez le diplôme :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits dans mon dossier en ligne ainsi que les documents joints.

Fait à Le

SIGNATURE DU CANDIDAT (ou du tuteur légal si le candidat est mineur) :

Il est possible de cocher plusieurs cases.